

RÈGLEMENT DU CONCOURS MADE IN FRANCE

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Le site www.myjoliecandle.com est édité et exploité par la société MY JOLIE SAS, société par actions simplifiée de droit français au capital social de 27 000€, dont le siège social est situé Chemin de la Queue Bourguignon, Route d'Elbeuf, 27520 Grand-Bourgtheroulde, Nantes, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 883 653 396.

Le Concours est organisé par MY JOLIE SAS (ci-après "l'Organisateur").

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exception des membres du personnel de l'Organisateur et de leurs familles.

Une seule participation par personne (même nom, même adresse e-mail) est autorisée.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer, le participant doit :

1. Remplir le formulaire d'inscription disponible sur www.myjoliecandle.com entre le 03 mars 2025 à 00h01 et le 16 mars 2025 à 23h59.
2. Accepter les présentes conditions de participation.
3. Accepter de recevoir les newsletters des dix marques partenaires.

Toute inscription incomplète, frauduleuse ou non conforme au présent règlement sera considérée comme invalide.

ARTICLE 4 – DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront désignés par tirage au sort, qui sera effectué le 17 mars 2025 sous le contrôle de MY JOLIE SAS.

Les gagnants seront contactés par e-mail à l'adresse fournie lors de leur inscription. S'ils ne répondent pas dans un délai de 7 jours, leur lot sera attribué à un autre participant désigné par un nouveau tirage au sort.

ARTICLE 5 – DOTATIONS

Les lots mis en jeu sont les suivants :

- 10 lots, fournis par les marques partenaires :
- Garancia : Pschitt Magique (31,20€)
- My Little Box : Double box (mois de mars-avril, 185€)
- JOONE : Sac à langer (99,90€)
- COOKUT : Fabuleuse poêle 8 en 1 (169,90€)
- MAISON MARGUERITE : Bouquet à la folie (80€)
- BOCAGE : Une paire de chaussures MIF au choix
- SPARTOO : Bon d'achat sur MIF (60€)
- MAISON COLIBRI : Coffret madeleines
- LASHILÉ : Cure 3 mois

Les lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation ni à un échange contre une contrepartie financière ou autre.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de :

- Problèmes techniques empêchant l'accès ou le bon déroulement du Concours.
- Perte ou retard des e-mails de notification des gagnants.
- Force majeure entraînant la modification ou l'annulation du Concours.

ARTICLE 7 – DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées dans le cadre du Concours sont nécessaires pour la gestion du jeu et l'envoi des lots. Elles sont destinées à MY JOLIE SAS et aux 10 marques partenaires, qui pourront les utiliser à des fins de prospection commerciale.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

👤 Pour exercer ces droits ou vous désinscrire, vous pouvez faire une demande via le formulaire de contact disponible à l'adresse suivante : <https://myjoliecandle.com/pages/contact>.

ARTICLE 8 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au Concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Celui-ci est disponible sur www.myjoliecandle.com et peut être envoyé sur demande.

ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige relatif au Concours sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de Nantes, France.